



Conseil de Quartier Saint-Wandrille

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT-WANDRILLE REUNION DU 16 NOVEMBRE 2011 SALLE FELICIEN DAVID</p>
--

Présents :

- F.Blanche, Président du Conseil de quartier ;
- C.Ramain, Vice-Présidente du Conseil de quartier ;
- R.Lesot,
- L.Delamare,
- L.Sene,
- D.Gret,
- B.Hano,
- JL Grumel,
- N.Joiret,
- J.Primoguet
- D.Londas,
- M.Stoffel
- F.Toret
- A.Vitry,

Excusés :

- I.Masson,
- S.Maillard,
- C.Pellarin,
- C.Simmer

1. Point sur les travaux suite à la visite du quartier avec les Services Techniques

-François BLANCHE informe les Conseillers que, comme chaque année à présent, une visite de quartier est effectuée avec les services techniques de la Ville. Il tient à souligner qu'au cours de l'année écoulée, plusieurs travaux ont eu lieu dans le quartier (vitreaux, éclairage extérieur de l'église, plateau ralentisseur...) et s'en félicite.

La dernière tranche de restauration des vitreaux aura lieu du 9 janvier jusque fin mai.

-Les travaux de rénovation (intérieur et extérieur) de l'immeuble de la place de la Résistance débuteront en janvier 2012 pour 18 mois.

-Les conseillers souhaitent rappeler une nouvelle fois la dangerosité de l'intersection des avenue du Pavillon Sully et De Lattre de Tassigny ; plusieurs accidents ont eu lieu. F.Blanche a proposé aux services techniques la mise en place de « bandes avertisseuses » ; la décision appartient au Conseil général. JL Grumel pense qu'il faut s'adresser au conseiller général de notre canton pour faire avancer le dossier. Sur ce point, A.Vitry demande instamment au service Espaces verts de retirer le palmier situé entre les deux avenues, qui masque beaucoup la vue ; cela donnerait un meilleur confort de vue aux automobilistes.

-M.Stoffel tient à souligner que c'est partout dans la ville que le fleurissement est trop haut.

-Le Conseil de quartier souhaite ajouter aux travaux demandés la reprise du marquage au sol à hauteur du passage piéton avenue De Lattre de Tassigny, près de l'intersection avec l'avenue du Pavillon Sully et l'implantation de potelets à tête blanche.

-Il est précisé que la plaque historique a été remplacée avenue De Lattre de Tassigny et a été déplacée selon la demande de F.Blanche.

-Le Conseil demande à ce qu'au pied des arbres avenue du Général Leclerc et rue R.Schuman, un stabilisé puisse être posé afin d'améliorer le passage des piétons et poussettes.

- Le pavage au droit du 68 avenue du Général Leclerc devrait être refait (passage des piétons et des personnes handicapées)

-N.Joiret dit sa satisfaction de l'aménagement à l'angle rue Bellavoine et rue Schuman (alignement passage piétons et abaissement du trottoir, implantation de potelets).

-F.Toret demande que les plaques type FT côté gauche de la rue de Paris et rue Bellavoine soient traitées avec le produit anti-dérapant comme cela avait été commencé côté droit de la rue de Paris.

-JL Grumel déplore que le calvaire ne soit pas bien entretenu par le service Espaces verts. F.Blanche trouve peu esthétiques, les vasques du calvaire et, depuis que deux d'entre elles ont été retirées il y a quelques années, elles ne présentent que peu d'intérêt : peut-on les enlever ?

-F.Toret demande s'il est envisageable de prévoir une place de stationnement pour les personnes handicapées à hauteur du restaurant de la Belle Epoque et un dépose-minute pour la crèche la Fontaine. Le matin, la dépose des enfants paralyse la circulation.

-Le Conseil de quartier rappelle l'importance qu'elle accorde à la question de la sécurité des piétons, de la circulation et du stationnement rue Victor Hugo

- JL Grumel propose deux solutions : dans certains quartiers anciens de ville, les trottoirs ont été supprimés entraînant une plus grande vigilance des automobilistes ; autrement il faut empêcher la circulation sur la partie la plus étroite de la rue V.Hugo en instaurant une possibilité de faire demi-tour à hauteur de la résidence Sully.

- A.Vitry rappelle que le problème n'est pas le double sens de circulation mais la circulation intense et à vitesse excessive, surtout le matin.

C.Ramain affirme que c'est un problème majeur auquel il faut s'attaquer. Il est rappelé le coût financier d'une telle opération, au-delà de la solution technique retenue (reprise des trottoirs, de la voirie et des canalisations enterrées). Le Conseil de quartier décide de ne pas débiter de groupe de travail tant qu'il n'y aura pas de décision de la municipalité. Mais il souhaite être associé en étroite concertation au projet à ce moment-là.

-R.Lesot revient sur la question de la zone verte, souhaitée par le Conseil de quartier ; même s'il est réaffirmé que l'effectif de la police municipale n'est pas suffisant pour assurer des rondes très régulières sur ce type de dispositif, il pense que cela serait tout de même dissuasif. Il souligne d'ailleurs le stationnement de plus en plus anarchique rue Bellavoine.

2. Point sur les animations à venir

-F.Toret donne le calendrier des cafés-accueil pour l'année 2012, et précise que chaque mois, une animation est prévue (galette, conférence sur le Proche Orient, Mardi-gras, tri sélectif...)

-Pour la fête de Noël, les répétitions de chant ont débuté, la Compagnie du Chat présentera une pièce de Feydeau et le goûter est aussi prévu.

Prochaine réunion le jeudi 2 février 2011

François Blanche

Catherine Ramain

Président du Conseil de quartier

Vice-présidente
Conseillère municipale